

Et si on ne peut pas participer tous les deux à toutes les rencontres ?

Nous sommes bien conscients des contraintes de dates, c'est pourquoi elles sont données à l'avance. Pour préparer votre mariage vous aurez d'autres rendez-vous à ne pas manquer (traiteur salle, coiffeur...) parfois des contraintes familiales ou professionnelles peuvent vous amener à être absent une rencontre, vous pouvez venir seul(e) (vous partagerez ensuite ce que nous aurons fait.

Peut-on venir avec nos enfants ?

Les temps d'échanges en grand ou petit groupe mais aussi en couple ne peuvent s'envisager sereinement avec des enfants, excepté les nourrissons. (En cas d'impossibilité de garde, nous en faire part)

La célébration

Les chants :

Une liste avec les liens You tube et les paroles vous sera proposée, vous pourrez ainsi transmettre votre choix à vos familles et invités afin qu'ils participent pleinement lors de la célébration.

Les fleurs:

Elles contribuent à la beauté du lieu et de la célébration. Généralement, les mariés prévoient un bouquet devant l'autel (s'il y a une corbeille, celle-ci y sera à sa place), et /ou devant l'ambon (le pupitre où est lu la Parole de Dieu). Un bouquet peut également être apporté devant une statue de Marie au cours de la célébration.

S'il y a un autre mariage le même jour dans la même église, il est intéressant de vous concerter.

Si des bouquets sont noués en bouts de bancs, contacter la maison paroissiale 48h00 avant pour vérifier la disponibilité de l'église (il peut y avoir des obsèques avant), ils devront ensuite être enlevés dès la fin de la célébration.

Que prévoir à la sortie ?

Par respect pour les lieux, seuls des éléments naturels (pétales de fleurs, lavande, bulles de savon..) seront utilisés.

Questions pratiques

Quels documents apporter ?

Comme pour le mariage civil, vous aurez quelques documents à fournir.

- un **acte de naissance** chacun (copie intégrale) datant de moins de trois mois avant la date du mariage à déposer à la maison paroissiale dès réception.
- un **certificat de mariage civil**, (fourni par la mairie à l'issue du mariage civil) s'il a déjà eu lieu ou au plus tard à l'entrée de l'église, le jour du mariage.
- une **déclaration d'intention** personnelle (pas de stress, nous verrons ensemble comment la faire), datée et signée et à remettre au célébrant lors de votre rencontre au moins 1 mois avant le jour J.
- dès que possible vos dates (au moins l'année) et lieux de baptêmes (si possible nom de l'église) afin que nous demandions les certificats.

Combien ça coûte ?

Notre accompagnement et les documents vous sont gracieusement offerts. Néanmoins, l'Église ne vit que des dons des chrétiens, le diocèse de Quimper & Léon propose une participation de l'ordre de 250 €. A chacun de donner selon ses moyens réels. Vous invitez le Seigneur à votre mariage, aussi en partant de votre budget total (faire-part, déco, tenues...) vous pouvez donner l'équivalent de ce que vous dépenserez pour un invité.

Votre mariage à l'Église est un sacrement et non une prestation tarifée !

Quelle que soit votre offrande, soyez-en remerciés, elle contribuera à la rémunération des prêtres et à l'entretien des églises du diocèse.

Pour éviter tout oubli et des rappels gênants, il est judicieux de profiter d'une rencontre avec le célébrant avant votre mariage pour lui donner votre offrande sous enveloppe.



Paroisse Brest
Sainte Trinité
Église catholique en Finistère



Une équipe à vos côtés pour vous accompagner

A Guilers

♥ Maryvonne et Maurice Guivarch

02 98 07 66 44 guivarch.maurice@wanadoo.fr

A Locmaria-Plouzané et à Plouzané :

♥ Sylvie et Stéphane Chanfreau

06 69 99 22 62 fchanfro@yahoo.fr

A Brest :

♥ Marie-Luce et Philippe Le Moine

06 73 52 24 20 mlucalemoine@gmail.com

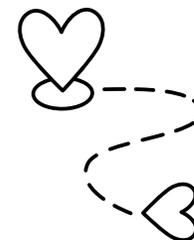
♥ Marie et Ludovic Archimbaud

06 81 37 26 14 archimbaud.ludovic@orange.fr

Père Alain CHATEAU

06 08 63 34 54

chateau-alain@wanadoo.fr



vendredi 24 novembre

Accueil autour d'un apéro, cette 1ère rencontre en grand groupe sera l'occasion de faire connaissance

**à BST*
de 18h30 à 21h30**



samedi 9 décembre

2ème rencontre
"Qu'est-ce que l'amour?"

**à BST
de 9h30 à 12h30**



Un dimanche au Folgoët!
"Créés pour aimer et sauvés par l'Amour"

**Accueil ND
de 10h00 à 17h00**

dimanche 14 janvier



dimanche 28 janvier

A la messe d'accueil, fête du couple, et verre de l'amitié familles et témoins sont les bienvenus

Plouzané 10h10



samedi 17 février

4ème rencontre
"Aimer c'est progresser et pardonner"

**à BST
de 9h30 à 12h30**



samedi 23 mars

5ème rencontre
"Aimer c'est communiquer"

**à BST
de 9h30 à 12h30**



C'est obligatoire ?

Vous avez librement fait le choix de vous tourner vers l'Église. Elle est heureuse de vous accompagner vers votre OUI. Votre implication dans ces rencontres est le signe, pour votre conjoint et pour l'Église, de votre engagement. Le mariage ce n'est pas "juste" une célébration, c'est un long chemin, et comme pour toute randonnée il faut préparer son sac et s'entraîner.

1 ou 2 rencontre(s)

Avec le célébrant (prêtre ou diacre) pour valider le choix des textes, des chants, la célébration et le dossier administratif

Prendre RV



répétition à l'église

C'est l'occasion de revoir le déroulement de la célébration, de régler les détails pratiques (place, sono,...)

quelques jours avant

JOUR J

